



ALLIANCE VERTE

RAPPORT DE
PERFORMANCE

2020

MOT DU PRÉSIDENT DU C.A.



Quelle année 2020 s'est avérée être! Notre industrie mérite d'être saluée pour la rapidité avec laquelle elle a réagi aux nouvelles circonstances mondiales déclenchées par la COVID-19 pour assurer le mouvement des marchandises et le déplacement des gens de la maison vers les emplois essentiels pendant cette pandémie. Cela n'a pas été facile – personnellement ou

professionnellement – pour qui que ce soit. L'Alliance verte est reconnaissante à tous ses membres pour leur fidèle soutien.

Je remercie également sincèrement tous les membres du conseil d'administration ainsi que tous ceux qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie au sein des comités consultatifs et des groupes de travail au cours de cette dernière année particulièrement difficile. C'est grâce à vos efforts que l'Alliance verte a maintenu le cap dans la promotion de l'excellence environnementale.

Nous avons tous beaucoup appris sur la manière de communiquer efficacement en ligne plutôt qu'en personne. Je pense que ces façons de faire sont maintenant ancrées dans nos habitudes et accentueront la flexibilité en milieu de travail. Nous continuerons certainement d'y recourir pour économiser du temps, minimiser les coûts de déplacement et réduire les impacts environnementaux.

La réponse à la transition en ligne des activités l'Alliance verte a été extrêmement positive. Lorsqu'il est devenu évident que notre colloque annuel 2020 ne se tiendrait pas en personne, les principaux conférenciers ont adapté leurs présentations pour

une série de webinaires engageants tenus l'été et l'automne derniers. Fait intéressant, à mesure que tout le monde se familiarisait avec les plates-formes en ligne, la participation et l'engagement augmentaient lors des réunions virtuelles par rapport aux conférences téléphoniques pré-pandémiques.

Rien de tout cela ne remplace l'étincelle qui se produit lorsque nous nous réunissons en personne à GreenTech et à d'autres réunions pour échanger. Bien que je sois ravi que l'Alliance verte ait pu organiser cette année un colloque virtuel aussi dynamique et bien suivi avec l'appui de commanditaires, j'ai hâte de vous revoir nombreux en personne pour GreenTech 2022, à Montréal, en juin prochain.

Il y a beaucoup à faire avant cette date alors que le monde revient à ce que beaucoup appellent « une nouvelle normalité ». Il ne fait aucun doute que les nombreuses leçons tirées de cette pandémie serviront à reconstruire des économies vertes et bleues basées sur le développement durable. Les participants de l'Alliance verte sont bien placés pour faire face aux défis à venir, qui comprennent d'énormes progrès vers la décarbonation.

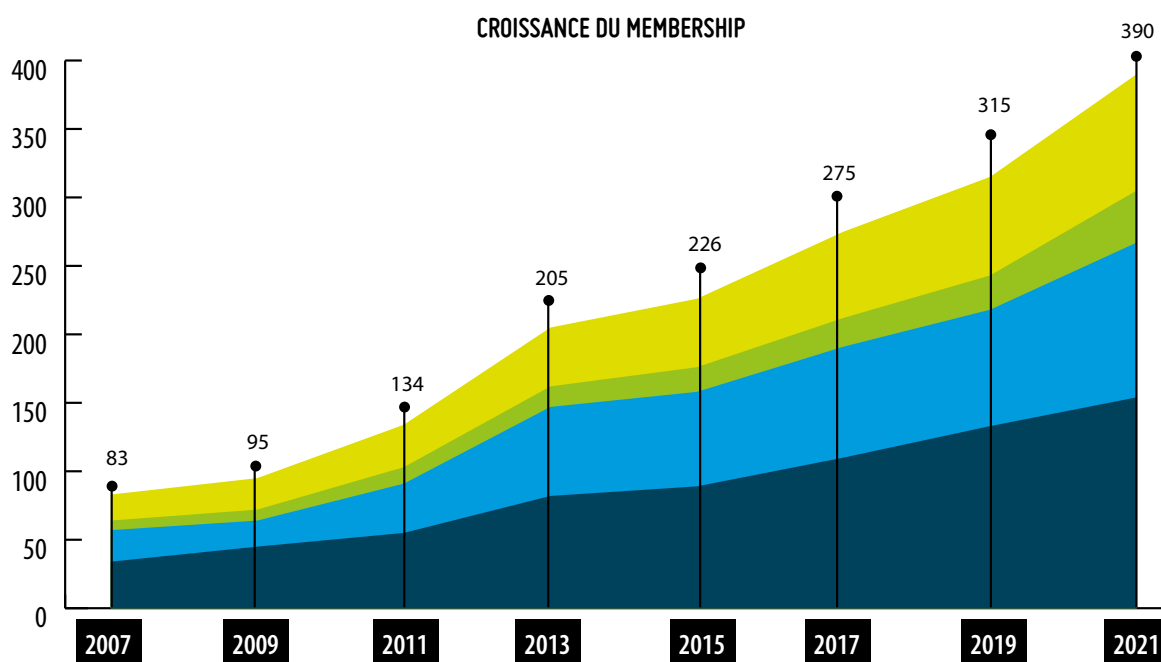
Avec l'aide de nos supporteurs et partenaires, les participants de l'Alliance verte s'efforcent de continuellement améliorer leur performance environnementale, comme en témoignent les résultats présentés pour chaque participant dans ce rapport. J'espère que vous prendrez le temps de lire et d'apprécier tout ce que les participants de l'Alliance verte ont réussi à réaliser dans des circonstances exceptionnelles et ce qui se profile à l'horizon pour le principal programme de certification environnementale volontaire pour l'industrie maritime nord-américaine.

Félicitations à tous les participants pour leur certification et leur performance durant cette année difficile! Vous êtes de véritables leaders de l'industrie!

Michael Fratianni

MEMBERSHIP : CROISSANCE CONTINUE

Malgré les défis sans précédent auxquels l'Alliance verte et ses membres ont été confrontés l'année dernière en raison de la pandémie de la COVID-19, l'organisation a continué de croître sur tous les fronts, notamment en termes de membership.



Le nombre de membres de l'Alliance verte a considérablement augmenté pour toutes les catégories au cours des deux dernières années pour s'établir à 390 membres en date du 28 mai 2021.



PARTICIPANTS

Les **154 participants** de l'Alliance verte sont des armateurs, des administrations portuaires, des opérateurs de terminaux et de chantiers maritimes, ainsi que les corporations de la Voie maritime.



ASSOCIATIONS

Les **38 membres Association** jouent un rôle d'ambassadeurs en recommandant le programme de certification à leurs membres et en promouvant les efforts et succès de l'Alliance verte.



PARTENAIRES

Les **113 partenaires** fournissent des services, produits, technologies et/ou équipements aux participants de l'Alliance verte leur offrant des avantages et opportunités d'améliorer leur performance environnementale.



SUPPORTEURS

Les **85 supporteurs** de l'Alliance verte appuient et encouragent l'initiative de développement durable entreprise par l'industrie maritime. Ils contribuent à façonner et à réviser le programme.

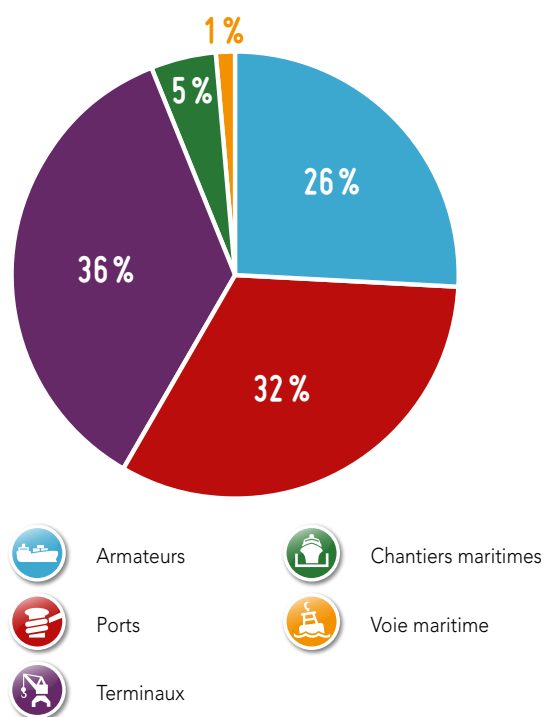
PARTICIPANTS

On compte une nouveauté parmi les participants de l'Alliance verte récemment recrutés : Fishermen's Finest est la toute première flotte de pêche à être certifiée dans le cadre du programme. La performance environnementale de l'entreprise est évaluée en fonction des critères applicables aux armateurs de l'Alliance verte. Le cadre de l'Alliance verte n'englobant toutefois pas les activités de pêche proprement dites, ces entreprises doivent au préalable avoir été certifiées de manière indépendante par une norme reconnue pour des pratiques de pêche durable avant de pouvoir adhérer à l'Alliance verte et obtenir la certification. Il est souhaité que le leadership dont fait preuve Fishermen's Finest incitera d'autres flottes de pêche à adopter le programme de l'Alliance verte pour répondre aux priorités environnementales communes à l'ensemble de l'industrie maritime. Parmi les autres premières d'intérêt, on peut citer TraPac, le premier opérateur de terminaux basé en Californie à adhérer à l'Alliance verte.

Bien entendu, l'Alliance verte se réjouit également de tous ses nouveaux participants, car chacun représente un engagement officiel et continu à faire progresser l'excellence environnementale de l'industrie maritime. Voici la liste des nouveaux participants depuis notre dernier Rapport Annuel de Performance publié en juin 2020 (liste en date du 28 mai 2021) :

- Bold Ocean (armateur, Maryland, U.S.)
- Ciment McInnis (terminal, Québec, Canada)
- Develop Nova Scotia (COVE) (terminal, Nouvelle-Écosse, Canada)
- Heddle Shipyards (deux chantiers maritimes, Ontario, Canada)
- Integrated Logistics (terminal, Terre-Neuve et Labrador, Canada)
- Ontario Ministry of Transportation (armateur, Ontario, Canada)
- Patriot Stevedoring + Logistics, LLC (terminal, Massachusetts, U.S.)
- Picton Terminals (terminal, Ontario, Canada)
- Port of Pensacola (port, Floride, U.S.)
- Port of Redwood City (port, Californie, U.S.)
- TraPac (terminal, Californie, U.S.)

Bien que le nombre de participants ait considérablement augmenté en termes de ports et terminaux, il convient de noter que les armateurs représentent plus du quart du membership (26%) et que chaque compagnie maritime certifie sa ou ses flottes de navires. En conséquence, quelque **535 navires** sont exploités par des armateurs certifiés par l'Alliance verte.



ASSOCIATIONS

L'Alliance verte a accueilli plusieurs nouveaux membres Association au cours de la dernière année. Elles agissent à titre d'ambassadrices du programme de certification environnementale en sensibilisant leurs membres respectifs aux avantages du cadre détaillé de l'Alliance verte pour cibler, mesurer et communiquer clairement leurs efforts environnementaux. L'accueil de nouvelles associations est essentiel à l'augmentation constante du nombre et de la diversité des participants au programme ainsi qu'à sa reconnaissance mondiale.

Les associations qui ont joint les rangs du programme depuis juin dernier sont les suivantes :

- American Waterways Operators (AWO)
- American Maritime Partnership (AMP)
- CargoM (Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal)
- Council of Marine Professional Associates (COMPASS)
- Ontario Environment Industry Association
- Washington Maritime Blue

SUPPORTEURS

L'ajout de huit nouveaux supporteurs est très apprécié car il reflète la volonté croissante de ces organisations à collaborer avec l'Alliance verte. Les supporteurs renforcent la crédibilité du programme en reconnaissant les efforts de l'industrie et en influençant l'orientation de l'Alliance verte. Ils aident l'Alliance verte à clarifier les questions émergentes et à identifier des solutions et/ou des mesures d'atténuation réalisables, fondées sur la science, l'expertise professionnelle, les connaissances et l'expérience de parties prenantes clés.

Les plus récents supporteurs sont :

- Fédération canadienne de la faune
- Nets for Net Zero
- Ocean Frontier Institute
- Ohio Clean Marinas
- Réseau Québec Maritime
- Royal Canadian Marine Search & Rescue
- Save the Bay
- Supergrappe de l'économie océanique du Canada

PARTENAIRES

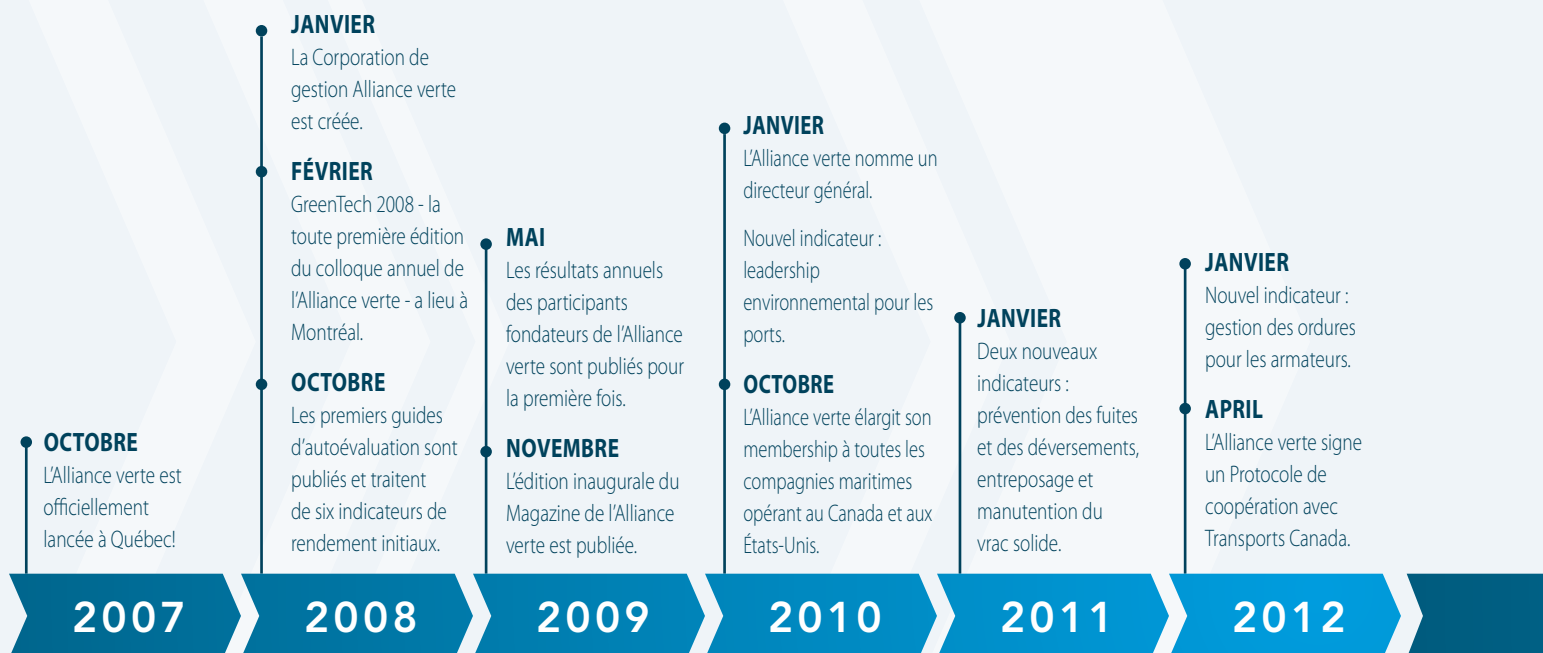
L'Alliance verte a également accueilli plus de 20 nouveaux partenaires depuis juin 2020, ce qui témoigne de l'importance accordée par le programme aux solutions innovantes pour relever les défis environnementaux prioritaires. L'augmentation du nombre de partenaires reflète également la réponse des innovateurs – qu'il s'agisse d'entreprises de longue date liées au maritime ou de jeunes start-ups – aux objectifs de durabilité clairement définis par les participants de l'Alliance verte. Nous remercions nos partenaires pour leur soutien indéfectible au programme et pour les produits et services qu'ils fournissent.

FAVORISER LA COLLABORATION ET L'ENGAGEMENT

En tant que principal programme de certification environnementale pour l'industrie maritime en Amérique du Nord, l'Alliance verte a poursuivi son expansion non seulement d'un océan à l'autre, mais en tenant compte des priorités régionales en termes de préoccupations environnementales spécifiques. C'est en raison de la croissance constante du nombre de membres dans les provinces atlantiques du Canada et dans le Nord-Est des États-Unis que l'Alliance verte a pu établir un **Comité consultatif de l'Atlantique Nord** au début de l'année.

Parmi les nombreux sujets abordés lors de leur première réunion au début du mois de mars, les participants et les supporteurs

qui se sont portés volontaires pour faire partie du Comité consultatif de l'Atlantique Nord ont pu en apprendre davantage sur les mesures de protection de la baleine noire de l'Atlantique Nord, une espèce en voie de disparition. Le Comité consultatif de l'Atlantique Nord est maintenant l'un des quatre comités de ce type, les autres représentant respectivement les régions du Saint-Laurent, des Grands Lacs et de la Côte Ouest. Ces comités sont au cœur de l'approche collaborative de l'Alliance verte pour cibler et traiter les questions environnementales les plus urgentes. Leur composition diversifiée d'intervenants pertinents de l'industrie, du gouvernement, du milieu universitaire, de l'environnement et de la communauté permet de prendre des décisions éclairées, basées sur le consensus.



PREMIÈRES EUROPÉENNES



La pertinence et la flexibilité du programme de certification environnementale de l'Alliance verte sont de plus en plus reconnues à l'international, comme en témoigne l'octroi d'une licence à Surfrider Foundation Europe pour la création du programme Green Marine Europe, basé sur le cadre nord-américain et lancé en avril 2020. Les premiers lauréats de Green Marine Europe ont été reconnus en octobre dernier et d'autres candidats recevront le label au cours du mois de juin.

Être témoin de l'adaptation du programme nord-américain aux normes et attentes européennes est une source de grande fierté pour les fondateurs de l'Alliance verte. Cela démontre comment le programme s'avère bien adapté pour s'attaquer à divers

enjeux environnementaux, selon les priorités établies par les membres et les experts.

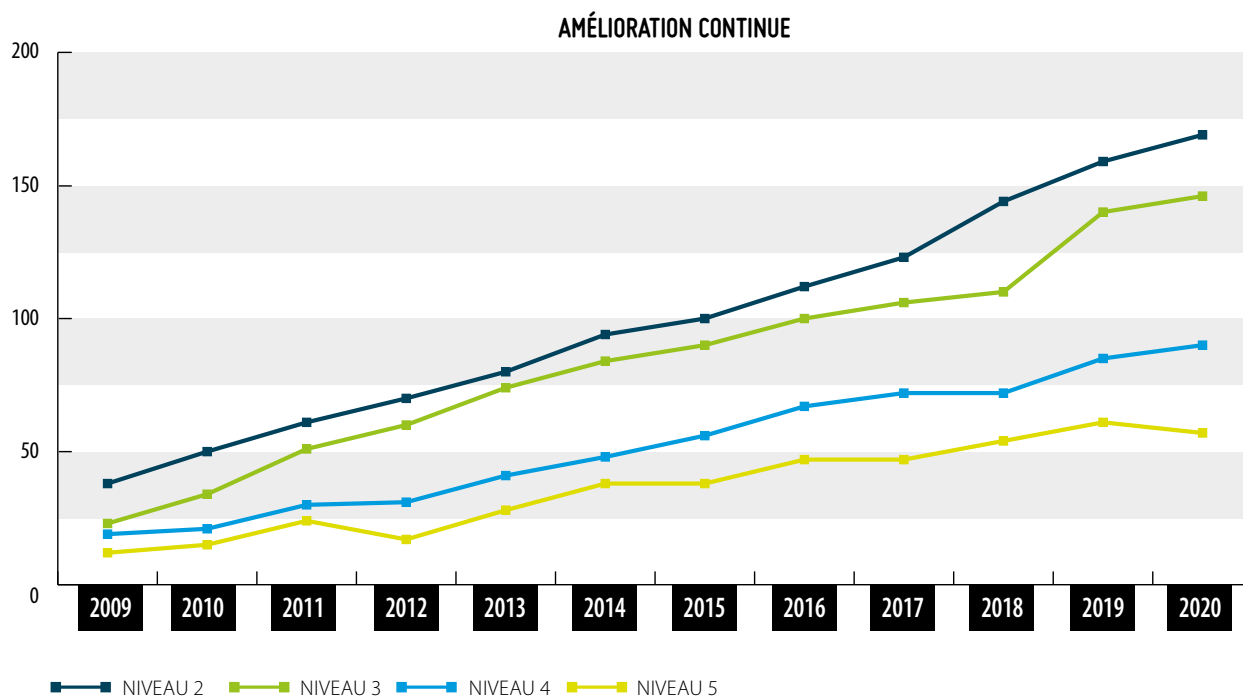
L'existence du programme de certification environnementale des deux côtés de l'Atlantique représente un jalon important. Il accroît la reconnaissance mondiale des participants pour avoir réalisé des progrès environnementaux au-delà des réglementations, de manière transparente, et avec des résultats vérifiés régulièrement de manière indépendante. Il crée également l'opportunité de synergies alors que les deux programmes élargissent la portée de leurs actions et font évoluer leurs priorités environnementales dans le respect de l'approche collaborative qui est toujours au cœur de l'Alliance verte.



PERFORMANCE CONSTAMMENT AU-DELÀ DE LA CONFORMITÉ

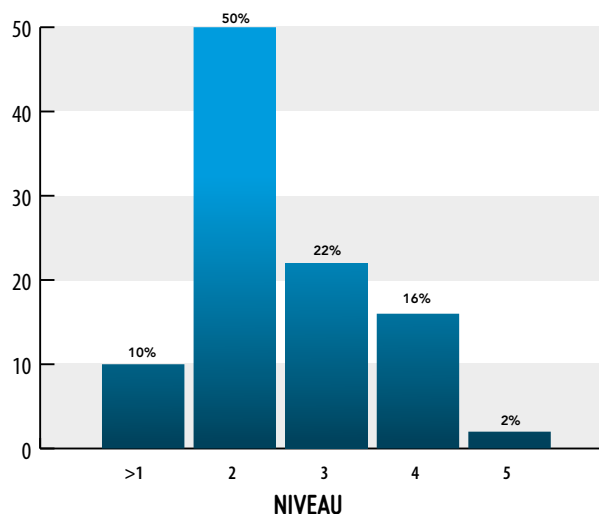
Considérant le nombre important d'indicateurs de rendement dans le programme de l'Alliance verte, il faut souvent un certain temps aux nouveaux participants pour se familiariser avec les critères, pour ensuite mettre en place les ressources et les actions nécessaires pour améliorer leur performance. Ils doivent

notamment instaurer de nouvelles politiques et pratiques de gestion, mesurer leur impact et planifier des investissements dans de nouveaux équipements / technologies innovantes. Heureusement, les participants à l'Alliance verte sont totalement engagés envers le processus d'amélioration continue.



Pour inculquer cette culture d'amélioration continue aux nouveaux participants, l'Alliance verte exige qu'ils atteignent au moins un niveau 2 dans le cadre de leur première année d'évaluation, et un niveau additionnel pour un autre indicateur chaque année jusqu'à l'obtention du niveau 2 pour tous les indicateurs applicables. Grâce à cette approche, **plus de 90% des participants ont une moyenne de niveau 2 ou plus**, même si un certain nombre d'entre eux n'ont adhéré qu'au cours des dernières années.

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS AVEC UNE MOYENNE ÉGALE OU SUPÉRIEURE AUX NIVEAUX 1, 2, 3, 4 ET 5



PARTICIPATION ET PORTÉE ÉLARGIES

Cette année, l'Alliance verte a reçu 15 rapports de la part de participants s'évaluant pour la première fois, soit autant qu'en 2019. Dans l'ensemble, le nombre total de rapports d'autoévaluation reçus est en hausse de >5% avec 169 rapports soumis pour les opérations de 2020.

Maintenir le cap au cours d'une année marquée par de tels bouleversements mondiaux réaffirme l'engagement environnemental des participants actuels et l'attrait croissant du programme pour les nouveaux membres. Il y a fort à parier que la participation augmentera dans une plus large mesure lorsque la reprise économique postpandémie se concentrera plus spécifiquement sur le développement durable afin de lutter contre les changements climatiques.

Les participants ont maintenu une moyenne globale de 2,9 sur une échelle de 5, même si les exigences du programme ont été renforcées et qu'un plus grand nombre d'indicateurs de rendement ont été rapportés - 982 contre 924 pour 2019.

AMÉLIORATIONS MARQUÉES!

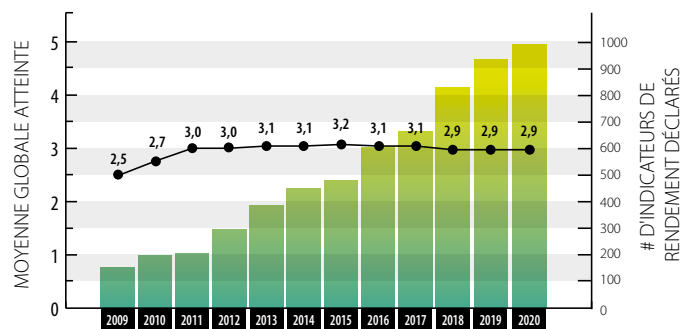
La plus forte amélioration globale des participants de l'Alliance verte se situe en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Les améliorations significatives apportées par les armateurs, les ports et les terminaux ont conduit à une augmentation nette de 14 niveaux. Les deux tiers (66%) de tous les participants ont réalisé un inventaire de leurs émissions de GES.

Les progrès en matière de bruit sous-marin sont illustrés par le fait qu'un tiers (31%) des armateurs concernés atteignent le niveau 4 pour cet indicateur qui n'est devenu obligatoire qu'en 2018. Ces armateurs ont intégré des technologies d'atténuation du bruit dans la conception ou la rénovation de leurs navires et ont répondu aux exigences d'autres critères pour atteindre ce niveau.

Les chantiers maritimes – un ajout plus récent au programme de l'Alliance verte – sont la catégorie de participant la plus améliorée en 2020, progressant presque tous d'un niveau.

Plus d'un quart (28 %) des ports et terminaux du programme ont atteint le niveau 5 en matière de prévention des déversements

PARTICIPATION / PERFORMANCE



Près de 1000 indicateurs de rendement rapportés et une performance stable!

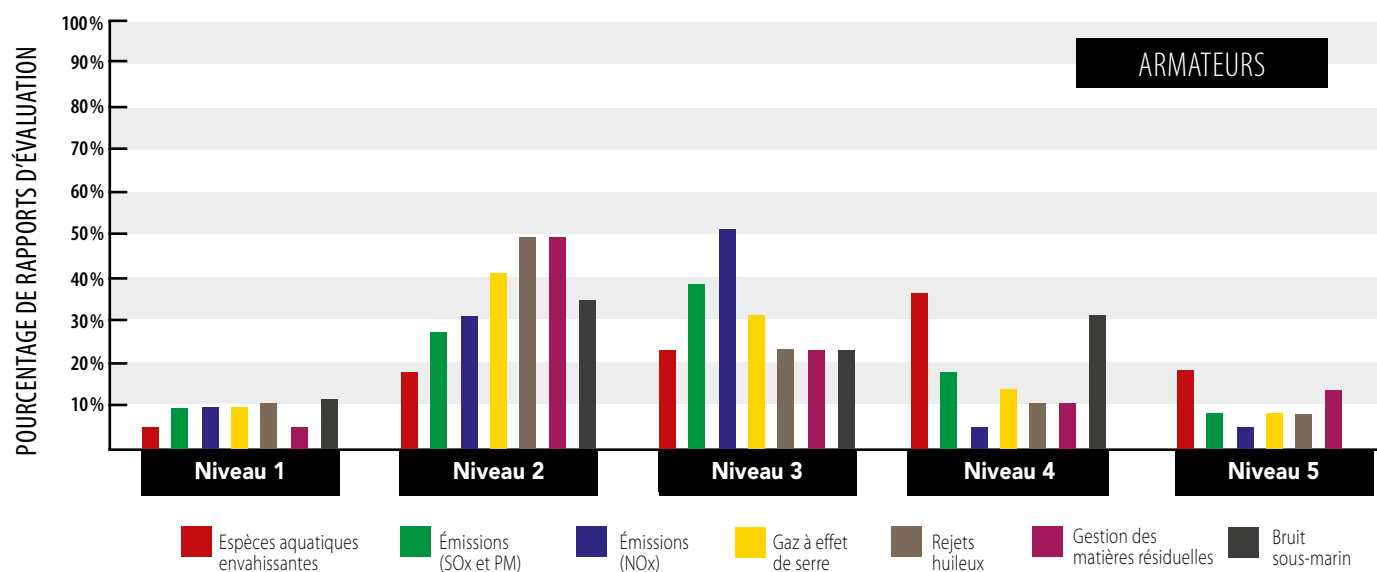
et de gestion des eaux pluviales, soit le pourcentage le plus élevé au niveau 5 de tous les indicateurs de rendement. Cette performance et un examen approfondi de la réglementation ont conduit à une mise à jour de l'indicateur pour 2021 afin de s'assurer que les critères demeurent applicables, suffisamment exigeants au-delà de la conformité au niveau 2, tout en restant réalisables et bénéfiques pour l'environnement, conformément à l'engagement de l'Alliance verte envers une amélioration continue.

Les corporations canadienne et américaine de la Voie maritime continuent leur gestion environnementale responsable en investissant dans des technologies novatrices comme l'amarrage mains libres (HFM) qui a été entièrement déployé dans toutes les écluses du réseau à la fin d'octobre 2019. Bien qu'il ait été installé principalement pour des raisons de sécurité, le HFM a à la fois simplifié et accéléré le transit des navires, ce qui a permis de réduire la consommation de carburant et les émissions atmosphériques des navires lors de leur passage aux écluses.

RÉSULTATS PAR TYPE DE PARTICIPANT POUR CHAQUE INDICATEUR DE RENDEMENT

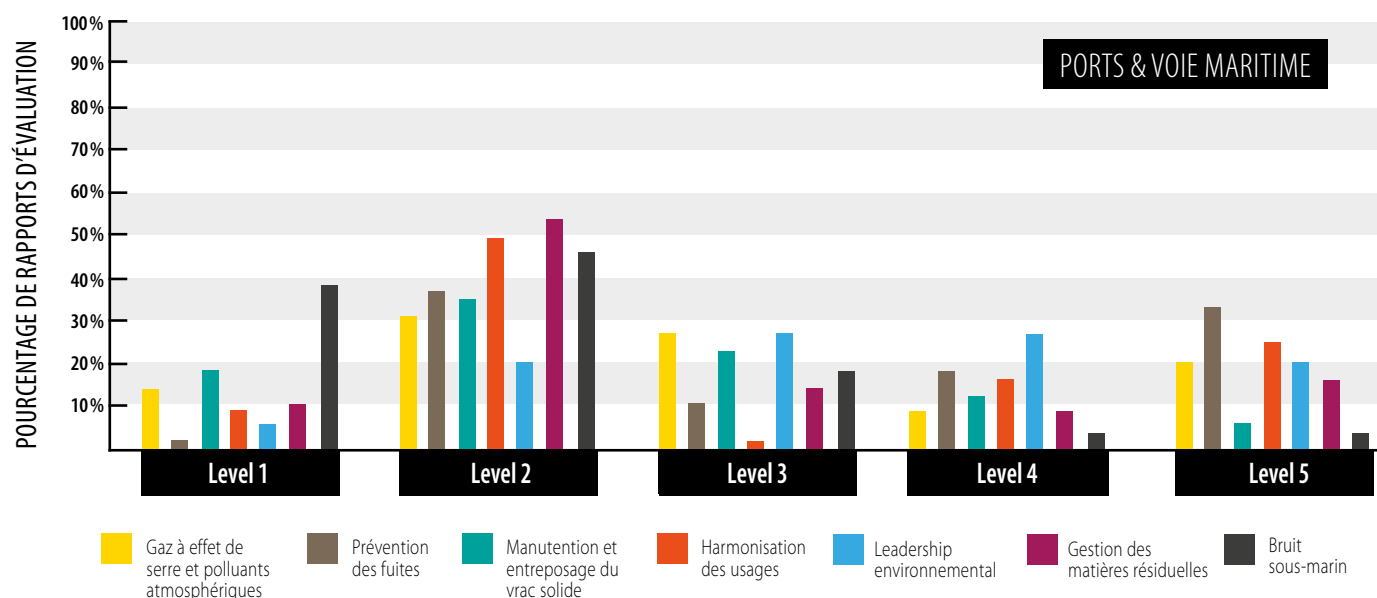
ARMATEURS :

Tous les armateurs certifiés concernés ont atteint le niveau 2 ou plus pour l'indicateur de rendement relatif aux espèces aquatiques envahissantes (EAE). Plus de la moitié des armateurs ont atteint au moins le niveau 3 pour les trois indicateurs liés aux émissions atmosphériques : GES (53 %), NOx (63 %), et SOx et PM (66 %). Le bruit sous-marin est le deuxième indicateur de rendement le plus amélioré (après les GES) en termes de niveaux supérieurs atteints. On y compte 11 armateurs au niveau 4, ce qui représente une augmentation par rapport à 7 en 2019.



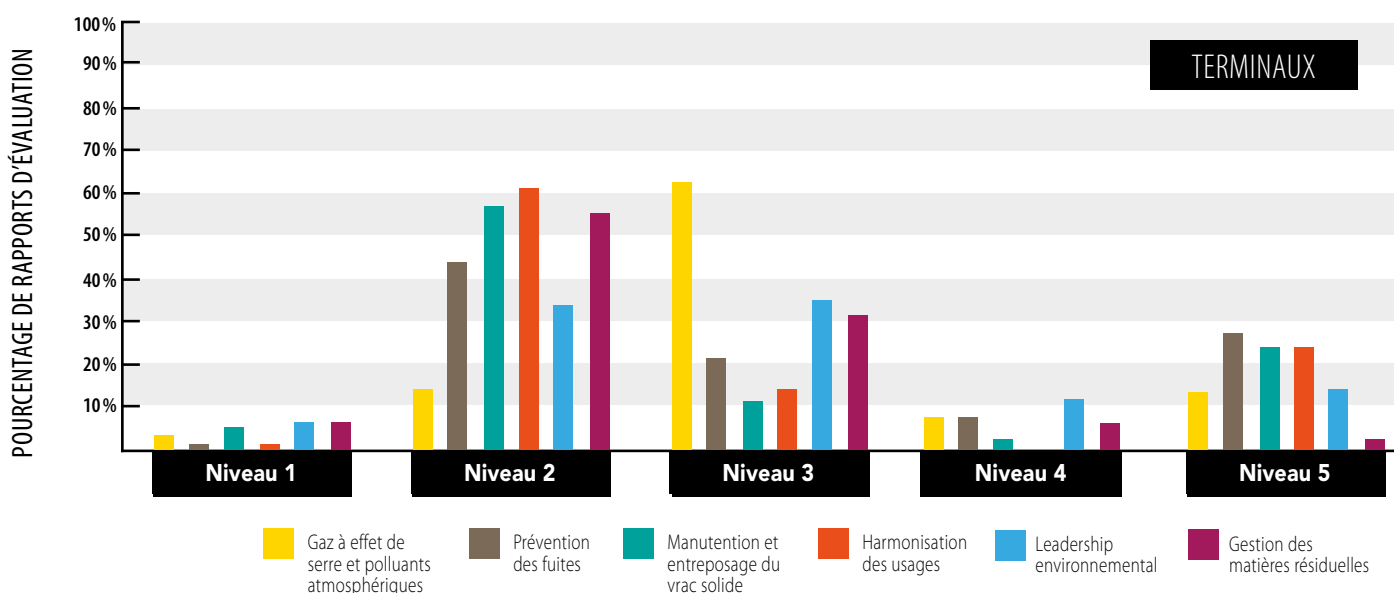
PORTS & VOIE MARITIME :

Du côté des ports, la meilleure performance globale en termes d'amélioration de niveaux se rapporte à l'indicateur de rendement sur l'harmonisation des usages, en hausse de six niveaux nets, suivie d'une amélioration nette de cinq niveaux à la fois pour la manutention et l'entreposage du vrac solide et pour le bruit sous-marin. À l'exception des corporations de la Voie maritime, les ports et les terminaux ont obtenu la moyenne générale la plus élevée, soit 2,90.



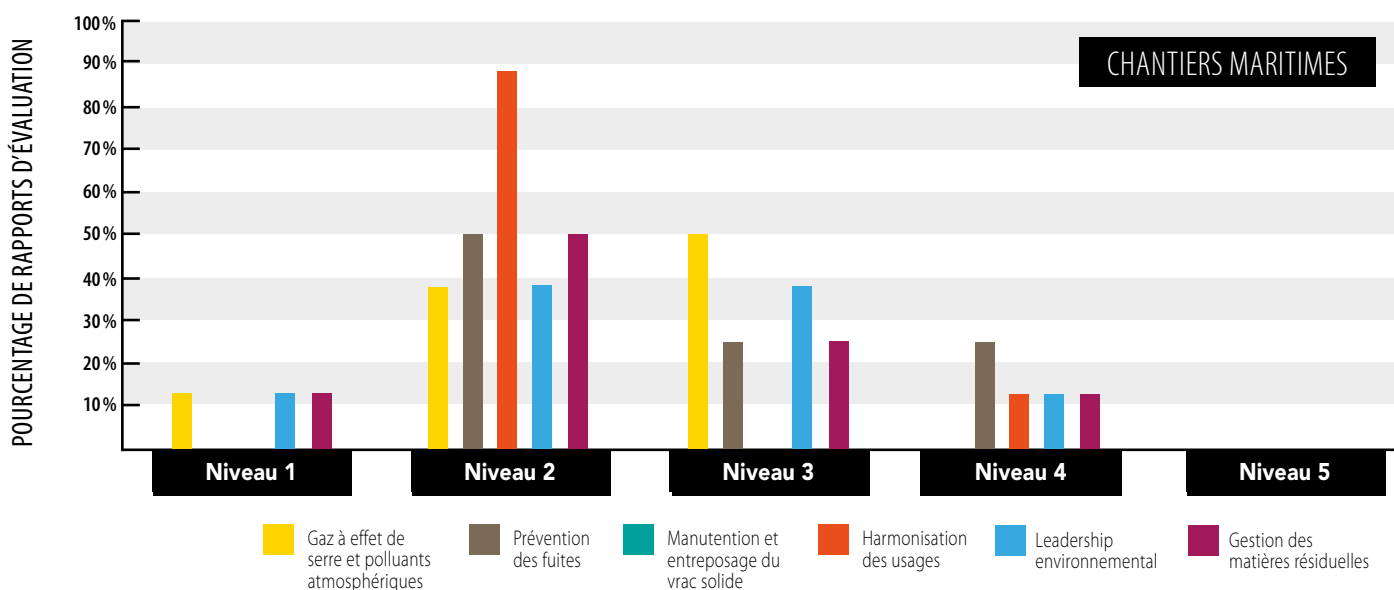
TERMINAUX :

Les terminaux ont amélioré leur performance globale, progressant de 10 niveaux nets pour le leadership environnemental et de six niveaux nets pour la réduction des GES. Ils ont également amélioré leur performance de cinq niveaux nets en matière de gestion des matières résiduelles, tout en affichant une performance stable en termes de prévention des déversements et d'harmonisation des usages. Plus de la moitié des terminaux ont atteint au moins le niveau 3 pour les indicateurs suivants : GES et polluants atmosphériques (83%), leadership environnemental (61%) et prévention des déversements (55%).

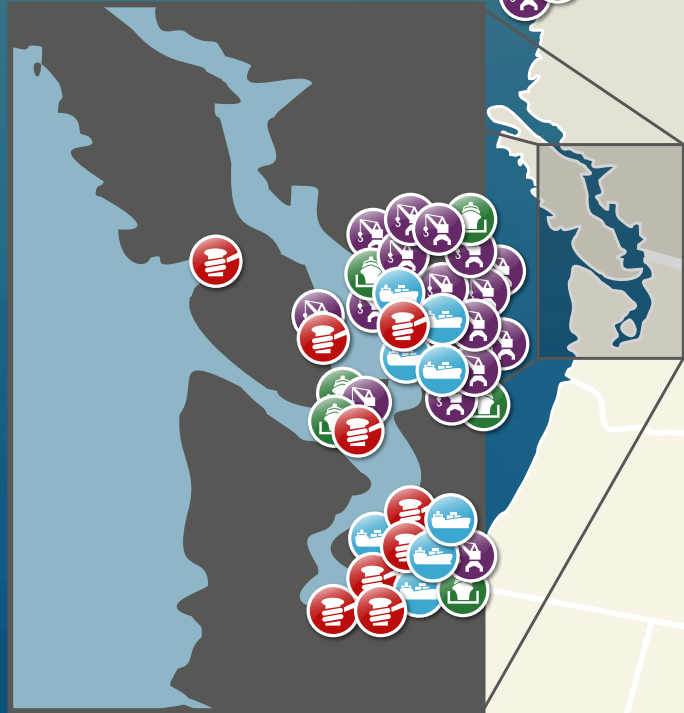


CHANTIERS MARITIMES :

Plus récents au sein du programme, les chantiers maritimes ont affiché une moyenne globale de 2,45 pour tous leurs indicateurs de rendement applicables. Tous les chantiers maritimes ont dépassé le niveau 1 pour la prévention des déversements et l'harmonisation des usages.



Tous les graphiques présentés dans ce rapport sont basés sur les résultats colligés en date du 28 mai 2021.



LES PARTICIPANTS



ARMATEURS



PORTS



TERMINAUX



CHANTIERS
MARITIMES



CORPORATIONS
DE LA VOIE MARITIME

UN PROGRAMME CONSTAMMENT PLUS EXIGEANT

L'Alliance verte a lancé sa première année d'évaluation (2008) avec six indicateurs de rendement, mais elle a continuellement élargi la portée des questions environnementales qu'elle aborde selon les priorités identifiées au cours des consultations avec ses membres ainsi qu'avec les experts environnementaux, universitaires et gouvernementaux.

Le programme a également régulièrement haussé la barre pour de nombreux indicateurs de rendement afin de s'assurer que le niveau 1 reflète la base de référence des réglementations nouvelles ou imminentes, et que les quatre niveaux supérieurs soient suffisamment exigeants en fonction de la disponibilité de technologies innovantes et de l'évolution des meilleures pratiques. **La moyenne globale stable de 2,9 représente donc une véritable progression, un grand nombre de critères étant nouveaux et/ou plus stricts que les années précédentes.**

En 2020, un critère de réduction moyenne annuelle de ≥ 1 % de l'intensité des GES a été ajouté pour les ports et terminaux au niveau 5 (facultatif pour cette première année de déclaration), sur la base de l'inventaire requis au niveau 4. La portée de l'inventaire réalisé au cours des cinq dernières années pour le niveau 3 a par ailleurs été élargie au niveau 4 de sorte qu'il doit inclure des données sur les polluants atmosphériques.

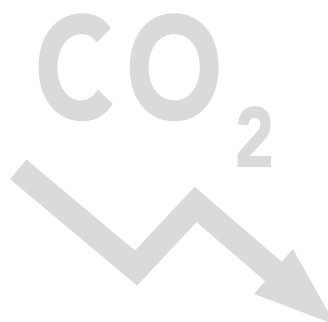
Pour les ports, la portée de l'inventaire s'étend désormais à l'ensemble du territoire portuaire et inclut tous les secteurs d'activité : navires océaniques, bateaux de servitudes/remorqueurs portuaires, équipements de manutention des marchandises, transport ferroviaire et par camion, ainsi que les fonctions administratives.

Le champ d'application de l'inventaire pour les terminaux et les chantiers maritimes est délimité aux polluants à l'intérieur de leurs limites physiques.

En plus d'atteindre l'objectif de réduction de l'intensité des GES de ≥ 1 % ajouté au niveau 5, les ports et les corporations de la Voie maritime doivent également fixer et divulguer publiquement leur objectif de réduction dans le cadre du niveau 5 de l'indicateur sur les **GES et polluants atmosphériques**. Pour les terminaux et chantiers maritimes, la divulgation des cibles de réduction est l'une des actions possibles dans la liste des 12 critères du niveau 4 de l'indicateur **leadership environnemental**. L'atteinte du niveau 4 nécessite la réussite d'au moins quatre de ces critères.

L'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation de l'Organisation maritime internationale limitant la teneur en soufre des carburants à 0,50 % (au lieu de 3,50 %) à l'échelle mondiale à partir de 2020 a entraîné une réévaluation de tous les critères au-delà du suivi réglementaire lié au niveau 1 pour l'indicateur de performance sur les **émissions atmosphériques (SOx et PM)** afin de s'assurer que tous les niveaux soient suffisamment exigeants.

Des critères de plus en plus exigeants ont également été appliqués aux indicateurs de rendement relatifs aux **rejets huileux, au bruit sous-marin et aux espèces aquatiques envahissantes (EAE)**. Les changements les plus importants concernent l'indicateur sur les EAE, tant pour les armateurs internationaux que domestiques. Ils doivent désormais satisfaire à de nouveaux critères concernant les plans d'urgence pour leurs systèmes de traitement des eaux de ballast et effectuer des tests de mise en service ou un contrôle annuel de conformité. Un nouveau critère de l'indicateur sur le bruit sous-marin encourage les armateurs à participer à des mesures volontaires de navigation, telles que le ralentissement ou le déplacement latéral dans des zones spécifiques.



ABORDER LES ENJEUX ÉMERGENTS

L'Alliance verte a pour mission de tracer la voie vers l'excellence environnementale, en établissant un consensus menant à une amélioration progressive, ambitieuse mais réalisable, de ses participants en ce qui concerne les questions environnementales prioritaires. Lorsqu'un changement est proposé au programme, les membres sont consultés par le biais de groupes de travail spécifiques, de sessions d'information pour les participants, ainsi qu'au sein des quatre comités consultatifs régionaux. Avant que tout critère nouveau ou révisé ne soit soumis à l'approbation du conseil d'administration, les commentaires des parties prenantes sont recueillis et les ajouts ou améliorations nécessaires sont apportés au programme.

Bien qu'il ne soit pas exhaustif, le **programme environnemental de l'Alliance verte est le plus complet pour l'industrie maritime nord-américaine** à ce jour en ce qui a trait à la composition de son membership et à la portée des enjeux environnementaux abordés. Les questions environnementales sont priorisées après des consultations avec les membres pour évaluer à la fois l'urgence et les moyens réalisables d'obtenir des améliorations au-delà de la conformité.

L'indicateur de rendement sur le **recyclage des navires** a été ajouté au programme 2020 après 18 mois de consultation approfondie avec l'industrie, les organisations environnementales, la communauté scientifique et les représentants des gouvernements. L'indicateur comporte deux volets. La première série de critères est applicable à tous les armateurs et porte sur l'inventaire des matières dangereuses de leur flotte, tandis que la seconde s'applique uniquement aux armateurs qui démantèlent/recyclent un ou plusieurs navires au cours d'une année donnée. **Plus de la moitié des armateurs (55 %) se sont volontairement évalués pour ce nouvel indicateur de rendement en 2020.** Comme pour tous les nouveaux indicateurs, l'évaluation est optionnelle la première année afin de donner aux participants une chance de se familiariser avec tous les nouveaux critères.

Par ailleurs, un nouvel indicateur de rendement pour les **relations avec les communautés** a été ajouté au programme 2021 pour tous les participants du secteur terrestre, avec une évaluation optionnelle pour la première année et une évaluation obligatoire par la suite. Les participants ont demandé que ce nouvel indicateur établisse des critères pour évaluer spécifiquement leurs efforts en matière de dialogue efficace avec les communautés adjacentes et les parties prenantes locales. Ils souhaitent qu'il soit distinct de l'indicateur sur **l'harmonisation des usages**, qui englobe des mesures visant à limiter le bruit, la poussière, les odeurs, la lumière et les autres nuisances potentielles.

Le processus d'élaboration de l'indicateur sur les relations avec les communautés était une première pour l'Alliance verte, car il a nécessité une expertise en sciences sociales ainsi que la contribution parallèle de deux groupes de travail, l'un en anglais et l'autre en français. La consultation bilingue était essentielle puisque cet indicateur est **axé sur les communications efficaces avec la communauté pour favoriser le dialogue et l'acceptabilité sociale** concernant les opérations quotidiennes ainsi que tout plan d'expansion. Contrairement aux critères des autres indicateurs de rendement qui mesurent les résultats directs des efforts, les critères de cet indicateur se concentrent sur les actions prises pour engager un dialogue efficace avec les communautés voisines, car il est plus difficile de quantifier le comportement humain.



PROGRAMME 2021



Armateurs



Ports et Voie
maritime



Terminaux et
chantiers maritimes



BRUIT
SOUS-MARIN



ÉMISSIONS
ATMOSPHÉRIQUES
POLLUANTES NOX



ÉMISSIONS
ATMOSPHÉRIQUES
POLLUANTES SOX ET PM



ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE



ENTREPOSAGE ET
MANUTENTION DU
VRAC SOLIDE



ESPÈCES AQUATIQUES
ENVAHISSANTES



GESTION DES
ORDURES ET MATIÈRES
RÉSIDUELLES



HARMONISATION
DES USAGES



LEADERSHIP
ENVIRONNEMENTAL



PRÉVENTION DES
DÉVERSEMENTS ET
GESTION DES EAUX
PLUVIALES



RECYCLAGE
DES NAVIRES



REJETS
HUILEUX



RELATIONS AVEC LES
COMMUNAUTÉS



RÉSIDUS DE
CARGAISON

RÉSULTATS 2020



LIGNES DIRECTRICES POUR LA VÉRIFICATION À DISTANCE

Les mesures de sécurité et les restrictions de voyage rendues nécessaires par la longue pandémie de COVID-19 ont nécessité des changements temporaires dans la manière dont le processus de vérification de l'Alliance verte se déroule. L'Alliance verte a élaboré de nouvelles lignes directrices pour ses vérificateurs accrédités afin de mener une vérification à distance; la discussion obligatoire en face à face ayant lieu par vidéoconférence si une visite en personne par le vérificateur n'est pas possible. Les lignes directrices révisées garantissent que le processus de vérification est effectué de la même manière minutieuse et rigoureuse, en utilisant au besoin une plateforme en ligne.

La propagation de la COVID-19 en Amérique du Nord a commencé l'année dernière alors que la période de vérification de l'Alliance verte battait son plein. Compte tenu des restrictions soudaines de voyage et des exigences de distanciation sociale – ainsi que de la nécessité pour la plupart des participants et des vérificateurs de transiter vers le télétravail – l'Alliance verte a d'abord accordé une extension puis, comme la pandémie s'étirait dans le temps, un report d'un an à tous les participants à partir de leur date de vérification. Ce report permet d'éviter que la majorité des vérifications soient effectuées la même année tout en assurant qu'elles soient dûment complétées dans un délai raisonnable.

La vérification externe demeure toutefois une condition de certification : les nouveaux participants ne seront certifiés qu'après avoir complété leur première vérification.

INTERPRÉTATION

La mention « non applicable » se retrouve à plusieurs endroits dans les tableaux parce que les enjeux environnementaux ne s'appliquent pas à tous les participants. Par exemple, un terminal de conteneurs ne manutentionne pas de vrac. Cette notion s'applique également dans le cas où un participant n'a pas le contrôle complet des opérations. Par exemple, un port ne peut pas appliquer les critères de l'Alliance verte là où un locataire est responsable des opérations. Plusieurs administrations portuaires sont des gestionnaires de terrains et n'opèrent pas les terminaux sur leur territoire.

Les résultats publiés reflètent la performance environnementale des participants dans le cadre des indicateurs de rendement du programme environnemental de l'Alliance verte et ne constituent pas une évaluation exhaustive de tous les aspects environnementaux liés aux opérations maritimes. L'Alliance verte ne prétend pas évaluer elle-même la performance environnementale des compagnies participantes. Les résultats font généralement l'objet d'une vérification externe tous les deux ans. Chaque participant doit alors soumettre toute la documentation en lien avec le niveau déclaré pour chacun des indicateurs applicables.



ARMATEURS 	ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (SOX & PM)	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (NOX)	GAZ À EFFET DE SERRE	REJETS HUILEUX	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	BRUIT SOUS-MARIN
Administration de pilotage des Laurentides	n.a.	2	2	2	3	2	4
Alaska Marine Highway System	4	2	2	2	2	4	4
Algoma Central Corporation	4	4	3	4	5	4	4
Atlantic Towing Limited	3	4	3	5	3	4	4
Bay Ferries	n.a.	2	2	2	2	2	2
Bold Ocean*	1	1	1	1	1	2	1
Canada Steamship Lines	4	4	4	4	4	5	4
Canfornav	5	3	3	4	5	5	3
Clipper Vacations*	n.a.	3	2	2	2	2	1
Coastal Shipping Limited	2	2	2	2	2	2	2
Croisières AML	n.a.	4	3	3	3	2	3
CSL International	4	3	3	5	4	5	4
CTMA	2	3	3	2	2	3	3
Federal Fleet Services	3	2	2	2	2	3	2
Fednav Limitée	5	3	3	4	3	5	4
Fishermen's Finest, Inc.	2	1	1	1	1	1	1
Great Lakes Towing Company	n.a.	2	2	2	3	2	n.a.
Groupe Desgagnés	5	5	5	5	4	5	4
Horizon Maritime	4	3	3	3	2	3	4
Interlake Steamship Company	4	2	2	2	2	2	n.a.
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	n.a.	3	3	3	2	2	3
Lower Lakes Towing Ltd	3	3	3	2	2	2	1
Marine Atlantique Inc.	n.a.	3	3	3	3	3	3
McAsphalt Marine Transportation Ltd.	5	5	3	3	3	3	2
McKeil Marine Limited	4	3	3	2	2	2	2
NEAS Inc.	4	3	3	3	3	3	3
North Arm Transportation	n.a.	4	3	3	4	3	3
Northumberland Ferries	n.a.	2	2	2	2	2	2
Ocean Remorquage Québec Inc.	n.a.	4	3	2	2	2	2
Oceanex	3	4	4	3	5	3	4
Ontario Ministry of Transportation (MTO)*	n.a.	1	1	1	1	2	n.a.
Owen Sound Transportation Company	n.a.	2	2	2	2	2	n.a.
Puget Sound Pilots	n.a.	2	2	2	2	1	3
Reformar	3	3	3	3	2	3	2
Saam Towage Canada Inc.	n.a.	3	3	3	2	2	2
Seaspan Marine Transportation	n.a.	5	5	4	3	4	4
Secunda Canada LP	2	2	2	2	1	2	2
Société des traversiers du Québec	n.a.	3	3	3	2	2	2
Washington State Ferries	n.a.	3	3	3	2	2	2

n.a.: non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

TERMINAUX ET COMPAGNIES D'ARRIMAGE 	GES ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
ABC Recycling Ltd.	2	2	n.a.	2	3	2
AltaGas	3	4	n.a.	2	2	2
Bay Ferries	2	2	n.a.	2	3	2
Ceres Terminals Inc. (Baltimore, Hampton Roads, Charleston, Savannah, Jacksonville, Port Canaveral, Tampa, Houston, Port Hueneme, Vancouver BC)	3	5	n.a.	3	5	3
Ciment McInnis Inc.	3	3	3	3	3	3
Compagnie minière IOC	3	5	5	5	4	3
COVE	1	1	n.a.	2	1	1
DP World Prince Rupert Inc.	5	5	n.a.	5	5	3
Empire Stevedoring Co. Ltd (Montréal)	3	3	n.a.	5	2	2
Énergie Valero Inc. (Montréal Est)	3	3	n.a.	3	4	3
Énergie Valero Inc. (Raffinerie Jean-Gaulin)	4	5	n.a.	5	5	3
Federal Marine Terminals Inc. (Burns Harbor, Hamilton, Milwaukee, Thorold, Albany, Eastport, Port Manatee, Tampa, Lake Charles)	3	2	3	2	3	2
G3 Canada Limited (Hamilton)	4	5	5	3	3	2
G3 Canada Limited (Quebec)	3	2	2	2	3	2
G3 Canada Limited (Thunder Bay)	3	2	5	2	3	2
G3 Canada Limited (Trois-Rivières)	3	4	4	2	3	3
G3 Terminal Vancouver	5	4	5	5	4	3
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Bayonne, GCT Deltaport, GCT New York, GCT Vanterm)	5	5	n.a.	5	5	3
Glencore (Québec)	4	5	5	5	5	4
Great Lakes Stevedoring DBA Metro Ports	2	2	1	1	1	1
Groupe Desgagnés (Relais Nordik Sept-Îles)	3	3	n.a.	2	3	5
Groupe pétrolier Norcan Inc.	3	3	n.a.	3	3	3
Groupe Somavrac - Porlier Express (Sept-Îles)	3	3	n.a.	3	3	3
Groupe Somavrac - Servitank Inc (Bécancour)	3	3	n.a.	2	2	2
Gulf Stream Marine, Inc. (Corpus Christi, Manchester, Care, Freeport, Brownsville)	3	2	n.a.	2	2	1
Kildair Service ULC	3	5	n.a.	2	3	3
Les services maritimes Valport	3	2	2	2	2	2
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	3	3	n.a.	2	3	2
Logistec Corporation (Montréal, Contrecoeur, Halifax, Saint John, Trois-Rivières, Rideau Bulk, Sept-Îles, Thunder Bay, Toronto)	3	2	2	2	2	2
Logistec USA Inc. (Balterm, Brunswick, Crossglobe, Port Manatee)	3	3	3	2	3	2
Marine Atlantique Inc.	3	3	n.a.	5	4	3
Neptune Bulk Terminals (Canada) Ltd.	5	5	5	5	5	5
New Orleans Terminal LLC	3	5	n.a.	5	4	4
Northumberland Ferries	2	2	n.a.	2	3	2
Owen Sound Transportation Company	2	2	n.a.	2	2	2
Pacific Coast Terminals Co. Ltd.	3	4	5	5	4	3
Patriot Stevedoring + Logistics	1	5	1	2	1	1
Picton Terminals	2	2	2	2	1	3
PSA Halifax	4	5	n.a.	2	3	3
QSL - Integrated Logistics	3	2	2	2	2	2
QSL America - Nasco	2	2	2	2	2	2
QSL Canada inc. - Anse au foulon	3	2	2	2	3	2
QSL Canada inc. - Baie Comeau	3	2	2	2	2	2
QSL Canada inc. - Bas St-Laurent (Matane, Cacouna)	3	2	2	2	2	2
QSL Canada inc. - Beauport	3	2	2	2	3	2
QSL Canada inc. - Bécancour	3	2	2	2	2	2
QSL Canada inc. - Belledune	3	2	2	2	2	2
QSL Canada inc. - Côte Ste-Catherine	3	2	2	2	2	2
QSL Canada inc. - Grande-Anse	3	2	2	2	3	2
QSL Canada inc. - Hamilton	3	2	2	2	2	2
QSL Canada inc. - Oshawa	3	2	2	2	2	2

n.a.: non applicable

TERMINAUX ET COMPAGNIES D'ARRIMAGE 	GES ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
QSL Canada inc. - Sept-Îles	3	2	2	2	3	2
QSL Canada inc. - Sorel-Tracy	3	2	2	2	2	2
Ridley Terminals Inc.	5	5	5	5	5	4
Rio Tinto (Port-Alfred)	5	5	5	5	5	3
Société Terminaux Montréal Gateway	5	4	n.a.	5	5	3
Squamish Terminals Ltd (Member of The Western Group)	5	3	n.a.	5	5	4
Sterling Fuels Limited	2	5	n.a.	3	3	3
Termontréal	3	2	n.a.	2	3	2
Tidal Coast Terminals Ltd.	3	2	2	3	2	2
Trans Mountain (Westridge terminal)	3	3	n.a.	3	4	3
TraPac (Los Angeles)	5	5	n.a.	2	2	3
Tymac Launch Service Ltd.	3	2	n.a.	3	2	2
Valleytank	3	5	n.a.	2	2	2
Washington State Ferries	3	3	n.a.	2	3	2
Waterfront Petroleum Terminal Company	2	3	2	2	3	2
Waterson Terminal Services LLC	3	3	3	2	2	2
West Coast Reduction Ltd.	4	5	n.a.	5	4	3
Western Stevedoring Co. Ltd. (Lynnterm)	3	2	n.a.	2	3	2
Westshore Terminals	3	2	2	5	2	2
Yellowline Asphalt Products Ltd.	2	5	n.a.	2	2	2

n.a.: non applicable

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT 	GHG AND AIR POLLUTANTS	SPILL PREVENTION	COMMUNITY IMPACTS	ENVIRONMENTAL LEADERSHIP	WASTE MANAGEMENT
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent / Great Lakes St. Lawrence Seaway Development Corporation	4,1	5	5	5	4,1

† Même si les deux corporations de la Voie maritime ont soumis des autoévaluations distinctes à l'Alliance verte et que leurs résultats respectifs ont été vérifiés séparément, elles ont souhaité publier des résultats conjoints, motivées par leur désir d'unir leurs efforts pour atteindre l'excellence environnementale. Les résultats publiés correspondent à la moyenne pondérée des résultats individuels basée sur le nombre d'écluses gérées par chacune des corporations.

CHANTIERS MARITIMES 	GES ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Blount Boats	1	2	2	1	1
Great Lakes Shipyard	2	2	2	2	2
Industries Océan Inc.	3	2	2	2	2
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	3	3	2	3	3
Motive Power Marine	2	2	2	2	2
Point Hope Maritime Ltd.	2	4	2	3	3
Seaspan Shipyards	3	4	4	4	4
Washington State Ferries	3	3	2	3	2

ADMINISTRATIONS PORTUAIRES 	GES ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	BRUIT SOUS-MARIN
Administration portuaire de Belledune	1	2	n.a.	1	2	2	1
Administration portuaire de Halifax	5	5	n.a.	4	5	5	2
Adm. portuaire de Hamilton-Oshawa (Hamilton)	3	4	n.a.	4	4	4	n.a.
Adm. portuaire de Hamilton-Oshawa (Oshawa)	3	2	n.a.	4	3	3	n.a.
Administration portuaire de Montréal	5	5	n.a.	5	5	5	n.a.
Administration portuaire de Nanaïmo	3	2	n.a.	2	4	2	2
Administration portuaire de Port Alberni	2	2	n.a.	2	2	3	1
Administration portuaire de Prince Rupert	4	5	n.a.	5	5	4	3
Administration portuaire de Québec	5	5	n.a.	5	5	5	n.a.
Administration portuaire de Sept-Îles	3	3	3	3	4	2	2
Administration portuaire de St. John's, NL	2	2	n.a.	4	3	2	2
Administration portuaire de Thunder Bay	3	2	n.a.	2	3	2	n.a.
Administration portuaire de Trois-Rivières	3	5	n.a.	4	4	2	n.a.
Administration portuaire de Vancouver Fraser	5	4	n.a.	5	5	3	5
Administration portuaire de Windsor	2	3	n.a.	5	3	2	n.a.
Administration portuaire du Saguenay	3	5	n.a.	5	3	2	2
Alabama State Port Authority	4	2	2	2	3	2	n.a.
Canaveral Port Authority	2	5	n.a.	2	3	2	2
Duluth Seaway Port Authority	3	5	5	5	4	2	n.a.
Greater Victoria Harbour Authority	5	5	n.a.	4	4	3	3
Illinois International Port Authority	1	2	n.a.	2	2	2	n.a.
Northwest Seaport Alliance	5	3	n.a.	2	4	3	2
Port Everglades	5	5	n.a.	5	5	4	4
Port Milwaukee	3	2	n.a.	2	3	2	n.a.
Port of Albany	3	2	n.a.	2	3	2	n.a.
Port of Anacortes	1	2	2	2	3	2	1
Port of Cleveland	3	3	3	2	4	2	n.a.
Port of Corpus Christi	4	4	4	2	4	3	1
Port of Everett	1	4	2	2	3	2	1
Port of Galveston	2	2	2	2	2	2	1
Port of Goderich	2	2	1	1	1	1	n.a.
Port of Gulfport (Mississippi State Port Authority)	2	5	3	2	2	2	1
Port of Hueneme	3	5	n.a.	5	5	5	2
Port of Indiana - Burns Harbor	2	4	n.a.	4	3	2	n.a.
Port of Indiana - Jeffersonville	2	2	n.a.	2	2	1	n.a.
Port of Indiana - Mount Vernon	2	3	n.a.	2	2	2	n.a.
Port of Monroe	2	2	4	2	4	2	n.a.
Port of New Orleans	2	4	n.a.	4	4	3	n.a.
Port of Olympia	1	4	3	1	2	1	2
Port of Pensacola	1	4	1	2	1	1	1
Port of San Diego	5	5	n.a.	5	2	5	1
Port of Seattle	5	5	n.a.	5	5	5	2
Port of Stephenville	2	2	1	1	1	2	1
Port of Stockton	3	5	3	2	4	2	n.a.
Port Saint John	1	4	n.a.	2	3	5	2
PortsToronto	2	2	2	2	4	2	n.a.
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	3	2	n.a.	2	4	2	n.a.
Société du Port de Valleyfield	2	2	n.a.	2	3	2	n.a.
Summerside Port Corporation Inc.	2	2	2	2	2	2	2

n.a.: non applicable

INTÉGRATION COMPLÈTE DU GUIDE INTELLIGENT

Le Guide intelligent de l'Alliance verte est maintenant entièrement fonctionnel! L'outil électronique permet aux participants de remplir leur autoévaluation en ligne.

Il a fallu plus d'un an pour développer l'application web. Elle a été introduite l'année dernière à titre d'essai; 50 courageux participants s'étant portés volontaires pour tester la plateforme et ainsi aider l'Alliance verte à identifier et résoudre les failles potentielles de l'outil dans le but de le perfectionner.

Toutes les fonctionnalités ont été revues, ajustées et mises à jour selon les besoins des participants pour mener à bien l'évaluation de leur performance annuelle. Un module vérificateur a également été développé pour faciliter les vérifications à distance, de sorte que les participants puissent partager avec le vérificateur de leur choix leurs informations d'autoévaluation, y compris les commentaires, les preuves et les justifications via l'outil en ligne.

MINIMISER L'EMPREINTE DE L'ALLIANCE VERTE

Pour la troisième année consécutive, l'Alliance verte a reçu sa certification d'entreprise carboneutre. Avec l'aide de Planetair, l'Alliance verte a calculé et compensé les émissions de gaz à effet de serre générées en 2020 (y compris les trajets quotidiens), les opérations d'infrastructure, la gestion des matières résiduelles, la consommation d'électricité et l'utilisation de papier. Un total de 5,4 tonnes d'équivalent CO₂ a été compensé par l'achat de crédits de carbone de haute qualité, qui seront utilisés pour les efforts de reboisement.

La pandémie de COVID-19 a entraîné un arrêt brutal des déplacements professionnels à la mi-mars de l'année dernière. Cependant, toute l'énergie nécessaire aux vidéoconférences et autres réunions virtuelles (avec ou sans caméra) a été prise en compte dans l'empreinte carbone de l'Alliance verte et compensée en conséquence.

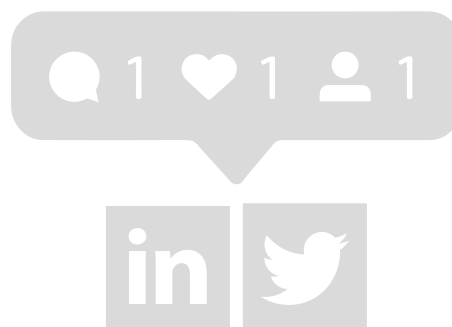
NOUVEAU MEMBRE D'ÉQUIPAGE

L'Alliance verte a accueilli Julie Turmel comme nouvelle chargée des communications en octobre dernier. Elle était déjà familière avec l'industrie maritime au moment de se joindre à l'équipe de l'Alliance verte en raison de son rôle précédent aux communications au Port de Québec.

Son arrivée a considérablement aidé à gérer l'augmentation du volume et de la fréquence des communications de l'Alliance verte qui est engagée à garder informés ses membres – dont le nombre est en constante augmentation – ainsi que tous les intervenants intéressés. Parmi les nombreux nouveaux projets que Julie a déjà pilotés, citons la refonte de l'infolettre. Elle est également responsable de la gestion des médias sociaux de l'Alliance verte.

Elle est d'une aide précieuse pour Manon Lanthier, directrice des communications, dont les fonctions se sont considérablement élargies au cours de ses dix années passées au sein de l'Alliance verte, notamment les ajustements rapides et nécessaires en cas de pandémie.

DES COMMUNICATIONS PLUS EFFICACES



- **un nouveau look pour le magazine et une infolettre à deux thématiques distinctes!**
- **une portée en ligne grandissante: 1 565 abonnés Twitter et 1 610 abonnés LinkedIn !**

BUREAUX



QUÉBEC

25, Du Marché-Champlain, Bureau 402
Québec, Québec G1K 4H2

418 649-6004

info@allianceverte.org

ÉQUIPE



David Bolduc

Directeur général
david.bolduc@allianceverte.org



Véronique Trudeau

Directrice du programme – Saint-Laurent
veronique.trudeau@allianceverte.org



Manon Lanthier

Directrice des communications
manon.lanthier@allianceverte.org



Julie Turmel

Chargée des communications
julie.turmel@allianceverte.org



SEATTLE

1900 West Nickerson St, Suite 301
Seattle, Washington 98199

206 409-3943



Eleanor Kirtley, PhD, PE

Directrice principale du programme – Côte Ouest & États-Unis
eleanor.kirtley@green-marine.org



HALIFAX

CP 27021 Fenwick
Halifax, Nova Scotia, B3H 4M8

902 680-6348



Thomas Grégoire

Directeur du programme – Côte Est et Grands Lacs
thomas.gregoire@allianceverte.org



ALLIANCE
VERTE

allianceverte.org



@GMarine_AVerte



green-marine-alliance-verte



Green Marine / Alliance verte